



Cursus professionnel

Georges AMOUSSOU, a occupé à Air Afrique (l'ex-compagnie multinationale de 11 Etats d'Afrique francophone) des fonctions importantes et stratégiques :
Chef de département Programme et Accords, Sous Directeur des Relations Internationales, Conseiller du Directeur Général, Directeur Commercial.
Durant sa longue carrière, pour l'essentiel à Air Afrique, ses compétences ont été particulièrement remarquées dans les domaines d'activités suivants :

Coopération entre compagnies aériennes et relations avec le réseau de distribution (1970 – 1999)

Négociateur principal et responsable de l'application (1971-1989), des Accords Commerciaux de lignes (pool de recettes, vols conjoints, achat de sièges) conclus par Air Afrique avec des compagnies :

- Européennes (Swissair, Sabena, Lufthansa, Iberia, KLM, Alitalia, UTA, Air France)
- Africaines (Ethiopian Airlines, South African Airways, Nigeria Airways, Royal Air Maroc, Air Guinée, Air Mali, Air Mauritanie, Air Sénégal)
- Autres (PANAM, Varig, Middle East Airlines, etc.)

Secrétaire permanent (1976 – 1984) avec Gérard Deloche (pour le compte de UTA) du Comité de Direction UTA / Air Afrique qui réunissait 2 ou 3 fois par an, les PDG des deux compagnies et leurs Directeurs Centraux respectifs pour débattre des questions relatives aux dispositions de l'Accord d'Association qui liait les deux compagnies.

Administrateur d'Air Mauritanie et d'Air Sénégal (1972-1980), pour le compte d'Air Afrique alors actionnaire de ces compagnies.

Chargé des relations réglementaires et contractuelles avec le réseau de distribution (agences de voyages, transitaires...) ; participation à la création du BSP/CWA qui regroupa pour la première fois plusieurs pays.

Droits de trafic / Instances institutionnelles / Aéropolitique (1986 – 2002)

Assistant/Conseil des Etats membres d'Air Afrique dans le cadre des Négociations ou Consultations aéronautiques avec des Etats tiers.

Recherche et mise en œuvre des stratégies de consolidation et de protection du portefeuille communautaire de droits de trafic (le fonds de commerce de la société commune Air Afrique).

Concepteur du Comité Multinational de Négociation d'Accords Aériens (1991-2002) constitué de Directeurs de l'Aviation Civile et de responsables d'Air Afrique, pour l'aéropolitique et les négociations bilatérales conjointes. Vice-président dudit Comité.

Participation aux réunions statutaires d'Air Afrique (Conseil d'administration et Assemblée générale des Actionnaires) et à celles des instances de tutelle de la compagnie (Comité des Ministres, Conférences des Chefs d'Etat).

Membre du Comité Institutionnel (1996) qui a procédé à la révision du Traité de Yaoundé, texte fondateur d'Air Afrique

Participation à toutes les réunions relatives au transport aérien sous l'égide des Organisations africaines régionales ou sous régionales (CAFAC, CEA, CEDEAO, UEMOA, CEAC/CEMAC, etc.)

Conduite des délégations d'Air Afrique chargées de participer, aux côtés des Autorités aéronautiques des 11 Etats membres du Traité de Yaoundé, à toutes les Assemblées de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Participation régulière (1989-2000), aux réunions des associations de compagnies aériennes (Assemblées annuelles de l'IATA et de l'AFRAA, Assemblées biennuelles de l'ATAF, Comités Exécutifs de l'AFRAA).

Autres activités dans le domaine du transport aérien (2002 – 2007)

Création en 2002 de la Société OLIZAIR, installée au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo et spécialisé dans les services de transport aérien, principalement la représentation de compagnies aériennes, la formation et le consulting.

Création en 2004 du réseau d'agences de voyages OLINET / O-VOYAGES, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo.